



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de l'appel à projets pour sélectionner les bénéficiaires potentiels de l'appui du Programme Emploi FBR

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco), lance, en partenariat avec le Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), le mardi 05 mars 2019, **un appel à projets pour sélectionner les candidats potentiels porteurs de projets dans le cadre du programme d'emploi par le financement basé sur les résultats (FBR), dénommé « Programme Emploi FBR ».**

Cet appel à projets, dont la clôture est prévue le 29 avril 2019, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité « Emploi » relevant du deuxième programme de coopération « Compact II », conclu le 30 novembre 2015 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC), et dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence MCA-Morocco.

Le Programme Emploi FBR vise à améliorer l'employabilité des populations en difficulté d'insertion sur le marché du travail et à faciliter leur insertion. Il cible, en particulier, les femmes, les non-diplômés et les diplômés de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle en situation de chômage de longue durée.

Hormis le ciblage de ces populations vulnérables, le Programme Emploi FBR se distingue également d'autres modèles de financement couramment adoptés dans les programmes sociaux, qui se basent sur le paiement des activités, par le fait qu'une partie des fonds déboursés aux prestataires est liée à la vérification de l'atteinte de résultats préétablis et vérifiés.

Les candidats potentiels seront invités à soumettre des propositions de projets consistant à fournir des services d'intermédiation et de formation qualifiante, si nécessaire, aux populations cibles en vue de leur insertion en emploi. La sélection des propositions se fera sur la base de critères relatifs aux capacités des prestataires et aux contenus des projets, tels que définis dans le manuel de procédures du Programme Emploi FBR.

Les candidats potentiels peuvent être des ONG, des associations nationales ou internationales, ainsi que des prestataires privés nationaux ou internationaux opérant dans le domaine de l'intermédiation. Peuvent également s'adjoindre à ces candidats éligibles au soutien du Programme Emploi FBR, des partenaires ayant des expertises spécifiques en relation avec les



projets proposés ou des partenaires institutionnels régionaux ou locaux désireux d'appuyer ces projets sur les plans technique ou financier.

Deux rencontres d'information seront organisées à Rabat et Marrakech, respectivement les 12 et 21 mars 2019, dans le but d'informer et de sensibiliser les candidats potentiels sur les objectifs du Programme Emploi FBR, les critères d'éligibilité des candidats et des projets aux subventions de ce programme et les modalités de préparation, de soumission et d'évaluation des projets proposés.

Pour rappel, la mise en place du Programme Emploi FBR, doté d'un budget de 10 millions de dollars, est l'une des composantes de l'activité « Emploi » relevant du projet « Education et formation pour l'employabilité » qui constitue, aux côtés du projet « Productivité du foncier », les deux projets qui seront financés par le Compact II. Entré en vigueur le 30 juin 2017 pour une durée de cinq ans, le Compact II a pour objectifs de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Outre la promotion de l'emploi inclusif de populations en difficulté d'insertion à travers le Programme Emploi FBR, l'activité « Emploi », dotée de 27 millions de dollars, couvre trois autres composantes, en apportant un appui à (i) l'amélioration et à l'intégration du dispositif d'observation et d'analyse du marché du travail, (ii) l'évaluation des politiques et des programmes d'emploi et (iii) la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.